



Liste des pièces à fournir

REINSCRIPTION 2022 – 2023

BTS 1^{ère} année vers BTS 2^{ème} année

Vous pouvez également trouver la liste des pièces à fournir sur le site du lycée.

<http://lycee-pierre-lagourgue.ac-reunion.fr/>

Pièces à fournir impérativement :

- **Dossier de réinscription** rempli et signé (toutes les pages) **Toutes modifications à faire en rouge.**
- **Attestation de prise de connaissance** du règlement intérieur (disponible sur le site du lycée) et de la charte de la laïcité (rempli et signé par l'élève)
→ **Aucune inscription ne peut avoir lieu sans l'adhésion à ce document**
- **Copie d'un justificatif d'adresse** en cas de changement
- **En cas de divorce, séparation, placement, garde exclusive** : copie lisible d'un justificatif officiel.
- **3 photos d'identité** (inscrire au dos nom, prénom, date de naissance de l'élève)
- **La Fiche de demi-pension** si inscription à la cantine
- **Accès au parking Moto : dossier à constituer et à remettre avant le 7 juillet 2022**

- **Tous les documents devront être remplis et signés**
- **Aucune inscription ne sera acceptée si le dossier est incomplet**
 - **Aucune copie ne sera faite par l'établissement**



DOSSIER DE REINSCRIPTION BTS 2 Année scolaire 2022-2023

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé (Siècle) géré par l'Education Nationale pour la gestion et le suivi de la scolarité de votre enfant. Ces données sont accessibles et modifiables par la famille et restent confidentielles.

Fiche de renseignements

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom : Prénom(s) :
 Né(e) le : Lieu de naissance :
 Mail élève : GSM élève :

SCOLARITÉ DE L'ANNÉE 2021-2022

Etablissement : Lycée Pierre LAGOURGUE Division :
 LVA:

SCOLARITE DE L'ANNEE 2022-2023

SP3S2
 (Cocher la case concernée)

Division: BTS 2^{ème} année Transporté : OUI NON

Régime : Demi-pensionnaire Externe

LVA :

A-t-il bénéficié de la mise en place d'un :

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)

Autre situation :

Signature des responsables :

REPRÉSENTANT LÉGAL (ASSURE LE SUIVI ET GÈRE LES FRAIS DE SCOLARITÉ)

Nom : Prénom(s) :
 Lien de parenté :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Tél fixe : Portable :
 Mail (obligatoire) : Acceptez-vous les SMS : OUI NON
 Frère(s) et sœur(s) au lycée: Nom, Prénom
 A contacter en priorité : OUI NON

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : Prénom(s) :
 Lien de parenté :
 Adresse (si différente du legal 1) :
 Code postal : Commune :
 Profession :
 Tél fixe : Portable :
 Mail (obligatoire): Acceptez-vous les SMS : OUI NON
 A contacter en priorité : OUI NON

COORDONNÉE ÉTUDIANT

Nom : Prénom(s) :
 Lien de parenté :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Profession :
 Tél fixe: Portable : Mail :
 A contacter en priorité : OUI NON Acceptez-vous les SMS : OUI NON

Signature des responsables :

**EVACUATION CYCLONIQUE - FORTES PLUIES-AUTRES
en cours de journée**

Élève :
 Nom : Prénom : Classe :
 Responsable légal : Nom-Prénom :
 Téléphone :
 Autre contact : Téléphone :
 Si l'élève est transporté par le bus scolaire :
 Nom de l'arrêt : Ligne de bus :

Remplir l'une des 2 cases ci-dessous selon la situation de l'élève:

Choix 1

Absence de Passage Dangereux entre le lycée et le domicile : l'élève ,

- Rentre à son domicile par les transports scolaires
 Rentre à son domicile par ses propres moyens
 N'est pas autorisé à quitter l'établissement. Je m'engage à venir le chercher à l'intérieur du lycée personnellement ou à le faire prendre par la personne suivante :

Nom – Prénom : Lien de parenté :
 Téléphone :

Je prends note que la personne choisie ou moi-même devra signer le registre d'évacuation lors de la prise en charge de l'enfant.

Choix 2

EXISTENCE DE PASSAGE DANGEREUX entre le lycée et le domicile de l'élève (ou pouvant le devenir en cas de fortes pluies ou de grands vents (radiers, zones d'éboulement)).

Je soussigné responsable légal, déclare
 Que mon enfant sera récupéré par la famille ou la personne indiquée ci-dessous :

Nom-Prénom : Lien de parenté :
 Téléphone :

- Rentre à son domicile par les transports scolaires s'ils sont en activité.

L'établissement peut être amené à interdire la sortie des élèves sans présence d'un responsable de la famille en fonction des circonstances réelles du moment.

AUTORISATIONS DIVERSES : ENTOUREZ LA REPONSE CHOISIE

- L'élève est autorisé à quitter le lycée quand il n'a pas cours : OUI NON
(EDT , Professeur absent et Pause méridienne)
- Le lycée est autorisé à communiquer vos coordonnées personnelles aux Associations de Parents d'Elèves qui en font la demande (adresse ,tél et mail) : OUI NON

*Qualité: Père, Mère ou autre

Signature des responsables :